Envoyé en préfecture le 17/03/2026
Reçu en préfecture le 17/03/2026
Publié le
ID : 035-213500689-20260303-D0303202660DE-DE

CHATEAUBOURG
SAINT-MELAINE/BROONS-SUR-VILAINE

VILLE DE CHÂTEAUBOURG – DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Le trois mars deux mille vingt-six

Le CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE de CHÂTEAUBOURG, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison pour Tous, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Teddy RÉGNIER, Maire de Châteaubourg.

Date de convocation du CONSEIL MUNICIPAL : 25 février 2026.

PRÉSENTS : Mesdames et Messieurs AVERLAND-SCHMITT Christelle, BODIN Lucie, BOIVIN Sabrina, BROSSAULT Serge, CADIEU Jean-Paul, COCHERIE Daniel, COCONNIER Vincent, DAVID Bertrand, de la VERGNE Aude, DESBLÉS Hubert, DEVILLE Danielle, DROUILLÉ Jérémie, GUÉRIN Florence, GUIBOREL Catherine, JOUALLAND Estelle, LE BALC'H Hubert, LEBLANC Marie-Christine, LECLAIR Catherine, PERCHAIS Éric, PICOT Sonia.

ABSENTS EXCUSÉS : Monsieur BOUCHONNEAU Romain (procuration à Madame PICOT Sonia), Madame LEVIEUX Élise.

ABSENTS NON EXCUSÉS : Monsieur BARTEAU Vincent, Madame DUGUÉPÉROUX Carole.

SECRÉTAIRE : Madame DEVILLE Danielle

Nombre de Conseillers :
. en exercice : 25
. présent(s) ou représenté(s) : **22**
. absent(s) et non représenté(s) : **3**

OBJET : BOULEVARDS DE LA LIBERTÉ/LAENNEC ET RUE FABIEN BUREL
Création d'une piste cyclable et aménagement d'un rond-point
Échange de parcelles entre la SCI LES ROSES et la Ville de Châteaubourg

Envoyé en préfecture le 17/03/2026
Reçu en préfecture le 17/03/2026
Publié le
ID : 035-213500689-20260303-D0303202660DE-DE

Délibération N°2026/60 du Conseil Municipal du 3 mars 2026
Publiée le 17 mars 2026

BOULEVARDS DE LA LIBERTÉ/LAENNEC ET RUE FABIEN BUREL
Création d'une piste cyclable et aménagement d'un rond-point
Échange de parcelles entre la SCI LES ROSES et la Ville de Châteaubourg

Dans le cadre des projets d'aménagement visant à créer une piste cyclable et à aménager un rond-point sur le boulevard Laënnec, la commune doit procéder à un échange de parcelles avec la SCI LES ROSES.

Ces aménagements s'inscrivent dans une démarche globale d'amélioration des mobilités :

- Mobilité douce : piste cyclable sécurisée assurant le bouclage entre le boulevard Laënnec, la rue Fabien Burel vers le boulevard de la Liberté,
- Optimisation du trafic par la création d'un rond-point pour réduire les conflits de circulation.

Vente par la SCI LES ROSES à la Commune de CHATEAUBOURG :

Section	N° plan	Contenance m²
ZB	794	1 875
ZB	796	2
ZB	799	259
ZB	806	1
ZB	807	23
ZB	809	87
ZB	811	10
ZB	813	69
ZB	814	22
ZB	817	1
ZB	819	2
ZB	821	7
	total	2 358

Vente par la Commune de CHATEAUBOURG à la SCI LES ROSES :

Section	N° plan	Contenance m²
ZB	802	2
ZB	804	18
	total	20

Il est proposé un échange à l'euro symbolique, en raison du caractère d'utilité publique des aménagements projetés. Les frais inhérents à cette opération (*frais de géomètre et frais d'acte*) sont à la charge de la commune.

…/…

Envoyé en préfecture le 17/03/2026
Reçu en préfecture le 17/03/2026
Publié le
ID : 035-213500689-20260303-D0303202660DE-DE

Suite à la construction des toilettes publiques, il est proposé le remboursement à la SCI LES ROSES des différentes taxes (*telles que la taxe foncière ou la taxe d'aménagement*) payées à la Direction Générale des Finances Publiques (DGFiP), le cas échéant. Ce remboursement sera effectué sur justificatifs.

Suite à la présentation du sujet en commission 3 du *28 mai 2025*,

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après délibération, décide à l'unanimité :

1°) D'APPROUVER l'échange de parcelles présenté ci-dessus ;

2°) D'APPROUVER les modalités d'échange : euro symbolique et frais à la charge de la commune ;

3°) D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE PUBLIQUE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

POUR COPIE CONFORME.

LE MAIRE,





Teddy RÉGNIER

La Secrétaire de séance,
Danielle DEVILLE



Nombre d'élus présents ou représentés : 22	Pour : 22	Contre : 0	Abstentions : 0	Ne participe(nt) pas au vote : 0